



Groupe socialiste du
Conseil de ville de Delémont

Delémont, le 25 février 2019

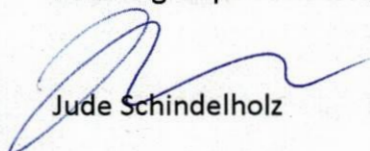
Postulat:
Eteindre l'éclairage public durant la nuit ?

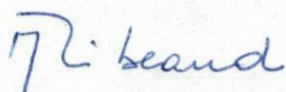
A la fin de l'année passée, le législatif de la commune de Val-de-Ruz a accepté d'éteindre son éclairage public de minuit à 4h45, avec pour conséquence de fortes économies d'énergie ainsi qu'une réduction de la pollution lumineuse nuisible à la faune. Depuis lors, plusieurs communes étudient la réalisation de cette mesure simple aux effets importants.

La commune de Delémont a engagé il y a deux ans un important projet de modernisation de l'éclairage public, intitulé « Voie lactée ». Il s'agissait de remplacer, entre 2017 et fin 2018, la totalité des luminaires munis de lampes à vapeur de mercure, soit 1'600 points lumineux parmi les quelque 3'000 répertoriés sur le territoire communal. Les nouveaux luminaires LED permettent ainsi de réaliser près de 50% d'économies d'énergie et de réduire la pollution lumineuse de manière conséquente. Le projet prévoyait même, dans les quartiers équipés des nouveaux éclairages, une réduction de l'intensité lumineuse pouvant aller jusqu'à 75%.

Pour être encore plus efficace en termes d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution lumineuse, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de réviser le projet « voie lactée » pour y intégrer des zones dépourvues d'éclairage public à certaines heures. Il s'agira ainsi de déterminer les secteurs et horaires appropriés, en veillant à ne pas péjorer les conditions de sécurité pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Le processus pourrait être lancé par une phase test, avec consultation des usagers, sur une portion délimitée du territoire de la commune.

Pour le groupe socialiste,


Jude Schindelholz


P. Beaud


P. Haedler

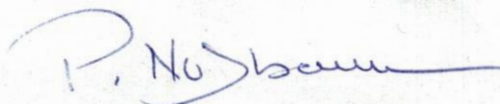

Kam

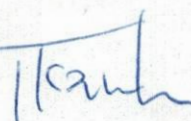





M. Svat




P. Nussbaum




P. B

